



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes à haute tension

Question écrite n° 82360

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'interrogation de nombreux concitoyens sur l'impact des lignes à haute et très haute tension. En effet, il y a en France environ 80 000 km de lignes de ce type, c'est à dire entre 63 et 400 000 volts. Il s'agit du plus grand réseau d'Europe. 300 000 à 400 000 Français vivent à proximité de ces lignes qui émettent des champs électriques et magnétiques d'extrêmement basses fréquences. Un récent rapport parlementaire relatif aux effets sur la santé et l'environnement des champs électromagnétiques produits par les lignes à haute et très haute tension propose des pistes de recherche et des mesures concrètes. Au-delà des questions sanitaires et environnementales, il plaide pour le réengagement de l'État et un meilleur dialogue avec les élus et les citoyens. Il souhaiterait savoir quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour rassurer et protéger nos concitoyens alors que les interrogations sont nombreuses tant en termes de santé que de protection de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82360

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7127

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)